



**CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER
CONSEIL D'ADMINISTRATION
LE 17 MARS 2025**

Procès-verbal de la 3^{ème} assemblée ordinaire du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Vanier, tenue le lundi, 17 mars 2025, à 19h00, au Bureau d'arrondissement des Rivières, salle RC-26, au 330, rue Chabot, Québec.

PRÉSENCES :

Nicole Laveau	Présidente
Hélène Langlois	Vice-présidente
Mahamadou Sissoko	Trésorier (en ligne)
Gemma Drouin	Secrétaire
Jean-Noël Ouisse	Administrateur
Jacynthe Fortin	Administratrice
Pierre-Marc Doucet	Administrateur
Roger Thibeault	Administrateur

ABSENCES :

Aucune.

INVITÉ(E)S :

Aucun.

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

Renée Poulin	Secrétaire de soutien
Alicia Despins	Conseillère – District de Duberger et Les Rivières
Alexandra Mauger	Conseillère en consultation publique – Ville de Québec

Trois (3) personnes sont également présentes à l'assemblée.

Il y a quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée. 19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour. 19 h 01
3. Période de la conseillère municipale. 19 h 05
4. Période de questions ou commentaires des citoyens. 19 h 15
5. Enjeux de quartier 19 h 30
 - 5.1 Projet sur la qualité de l'air – Suivi (JNO).
 - 5.2 Plan d'actions, sondage et la consultation (JNO)
 - 5.3 Résolution conjointe avec le CQ Lairet (rue Soumande) à venir (JNO et PMD)
6. Comités et états d'avancement 20 h 00
 - 6.1 Table de concertation Vélo et Mois du vélo (Jean-Noël)
 - 6.2 Conseils d'établissements scolaires (Nicole et Mahamadou)
 - 6.3 Projet dans le cadre de la SSR : « Les petites roues » (PMD)
 - 6.4 Comité pour P.U.M (tous)
 - 6.5 Table de concertation sur le transport en commun (NL, PMD)
7. Fonctionnement 20 h 30
 - 7.1 Adoption du procès-verbal du 17 février 2025
 - 7.2 Paiement des services de secrétariat.
 - 7.3 Solde bancaire au 17 mars 2025.
 - 7.4 Réponse de la Ville sur nos « surplus en caisse ».
 - 7.5 Suivi à nos résolutions du mois dernier.
 - 7.6 Rappel des administrateurs(trices) en élection à l'AGA
 - 7.7 Dépôt du rapport annuel 2024.
8. Varia 20 h 45
9. Levée de l'assemblée 21 h 00

Nicole Laveau, présidente

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Nicole Laveau remercie les citoyens pour leur présence à la troisième assemblée ordinaire du Conseil de quartier de Vanier.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Nicole Laveau apporte les ajouts suivants à l'ordre du jour :

Point 5 Enjeux de quartier

- 5.4 Grands projets.
- 5.5 Résolution sur le damage de pistes.
- 5.6 Nom des parcs - suivi.

SUR UNE PROPOSITION DE JACYNTHE FORTIN ET SECONDÉE PAR PIERRE-MARC-DOUCET, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉ

3. PÉRIODE DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Mme Alicia Despins nous partage les points suivants :

1. Les activités pour les bénévoles sont déjà débutées. Les conseils de quartier n'ont pas été invités cette année. Une nouvelle formule sera implantée sur une base biannuelle. Mme Despins vérifiera ce qu'il est possible de faire. Ce sera quatre petites activités. Aucune autre information n'est disponible pour le moment.
2. L'activité « Vagues en Ville », où il est question de naviguer sur la rivière Saint-Charles, a été annulée.
3. Mme Despins mentionne qu'elle n'a reçu aucune information concernant le report de la subvention de 3,000.00 \$ pour le projet de la sécurité routière. Mme Alicia Despins précise qu'elle rejoindra la directrice d'arrondissement. Mme Despins fera le suivi.
4. Il y a deux projets qui concernent le boulevard Père-Lelièvre, Beaucage et l'avenue Godin. Il s'agit de pistes cyclables. Aucun nouveau développement n'est disponible pour le tronçon Wilfrid-Hamel/Marie-de-l'Incarnation jusqu'à présent.
5. Concernant le terrain sur la rue Plante, ce dernier est au budget, mais aucune nouvelle information n'est disponible pour le moment. Il pourrait y avoir des développements après l'annonce du budget du Gouvernement du Québec.
6. Concernant Communauto, ce projet est en suspens en attendant la politique de stationnement. M. Pierre-Marc Doucet demande si le projet de Communauto va se poursuivre. Y aura-t-il une alternative au privé? Devrons-nous attendre d'uniformiser les tarifs et les places de stationnement? Mme Despins souligne que l'uniformisation est l'aspect le plus important. Il y aura une consultation le 16 janvier 2026 et une rencontre avec les conseils de quartier le 29 janvier 2026.

4. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

Aucune question ou commentaire n'a été soulevé.

5. ENJEUX DE QUARTIER

5.1 Projet sur la qualité de l'air - Suivi

Dans le cadre de ce projet, M. Jean-Noël Ouisse a produit des demandes de subvention, mais il n'a reçu aucune réponse des compagnies sollicitées pour le moment. Le député Mario Asselin a déjà versé un montant de 500.00 \$ qui provient du budget du député. Une demande auprès de Desjardins et à la Ville de Québec seront également été transmises.

Le programme sera lancé au printemps dès que le financement global sera assuré. L'organisme Révolvoir possède déjà des capteurs et quelques capteurs seront installés. La Ruche y participera également.

5.2 Plan d'action, sondage et consultation

Mme Laveau mentionne que le plan d'action du Conseil de quartier découlera du sondage qui sera effectué. Mme Alexandra Mauger récupérera le sondage pour en faire la diffusion. Celle-ci se fera sur quelques sites sur Facebook. Il sera également distribué auprès de partenaires. Mme Mauger transmettra le lien sur les réseaux sociaux et par courriel. Le sondage sera partagé au public après une période de test.

M. Jean-Noël Ouisse mentionne que le sondage sera disponible trois à quatre semaines jusqu'à l'assemblée générale annuelle. Si les données récoltées sont suffisantes, une première analyse pourra être faite. Une relance pourra être effectuée.

Les premières données seront reçues jusqu'à l'assemblée générale annuelle et peaufinées selon les réponses supplémentaires qui seront reçues par la suite. Ce sondage devrait se faire à chaque année et le plan d'action devrait être élaboré sur une période de 2 à 3 ans et révisé sur une base annuelle.

Mme Alexandra Mauger suggère de placer des affiches pour le sondage dans les édifices municipaux et sur les babillards communautaires avec un code QR.

5.3 Résolution conjointe avec le conseil de quartier de Lairet (rue Soumande) à venir.

À la suite d'une rencontre avec la présidente du conseil de quartier de Lairet, M. Jean-Noël Ouisse mentionne qu'il y a des problèmes de mobilité active dans les deux sens.

En ce qui concerne la transformation de l'autoroute Laurentienne en boulevard urbain, il y aura une forte augmentation dans le secteur à la suite de la transformation du site du Colisée PEPSI en

habitations résidentielles. Il faut élaborer quelque chose avec le Conseil de quartier de Lairet pour la mobilité active et le transport en commun.

Le Conseil de quartier de Lairet a déjà produit un mémoire à ce sujet, mais il faut élaborer pour bien ordonner le sujet. Ce travail doit être complété pour le mois de mai. Ce sujet est en lien avec le P.U.M. et pourrait constituer un point de discussion pour la période électorale municipale.

A ce sujet, Mme Despins mentionne que ce sujet n'a pas été discuté au Conseil de Ville. Toute résolution à ce sujet a été mise en suspens.

5.4 Résolution pour des grands projets

M. Jean-Noël Ouisse mentionne que les projets de la Ville soutenus par la population ont davantage de chances d'être retenus. La mobilisation de la population sur un projet est donc très importante.

La mobilisation de la population est difficile et l'acceptation des projets devient plus compliquée et ardue. Il faut demander de considérer le fait qu'il y a des besoins importants, mais les gens ont d'autres critères pour se mobiliser, déjà très occupés par leurs familles et leur travail, etc. Les grands projets deviennent donc, à leurs yeux, secondaires. Par exemple, mentionnons la transformation de l'autoroute Laurentienne en boulevard urbain, les terrains d'Hydro-Québec non exploités, etc.

Mme Laveau lit la recommandation. Mme Alexandra Mauger précise que ce serait davantage destiné au niveau politique qu'administratif. Trois conseils de quartiers sont impliqués. L'autoroute Laurentienne relève de Transports Québec et ne touche pas directement les citoyens entre Vanier et Lairet.

Il a été décidé que la résolution soit mise en suspens.

5.5 Résolution sur le damage de pistes

25-CA-011 Damage de la promenade Napoléon-Grondin et la ruelle Laperrière.

- Considérant que les deux sentiers pédestres sont situés sur le territoire de la ville de Québec.
- Considérant que les deux sentiers pédestres sont des liens essentiels pour le transport actif vers des lieux de destination.
- Considérant l'achalandage élevé des sentiers durant toute l'année.
- Considérant que ces deux sentiers ne sont pas déneigés.
- Considérant la longueur et la largeur des passages à déneiger qui permet l'utilisation de la machinerie standard.
- Considérant que le risque d'accident est accru en hiver du fait de l'accumulation de neige et que deux personnes ne sont pas en mesure de se croiser sans caler dans la neige profonde.

- Considérant que les usagers de ces passages sont souvent les plus démunis, et que, pour certains, ils sont dans l'impossibilité d'avoir un véhicule, ce qui tend à accroître le sentiment d'abandon et de rejet de la société.
- Considérant que la ville vient d'annoncer une nouvelle politique au sujet de la mobilité active, et que ces passages constituent un boulevard pour les déplacements actifs dans le quartier, aussi bien pour les vélos, véhicules pour personnes à mobilité réduite et piétons.
- Considérant l'impossibilité d'utiliser ces passages de manière sécuritaire oblige à faire un détour, et cela incite donc certaines personnes à utiliser leur véhicule, ce qui va à l'encontre des objectifs d'accroissement de la mobilité active.
- Considérant que la situation actuelle ne cadre pas avec la Politique de viabilité hivernale. En effet, les liens piétonniers qui sont déneigés sont les liens faisant partie d'un cheminement scolaire désigné ou donnant accès soit à un établissement d'enseignement, au circuit de transport en commun ou à un attrait touristique important. Les liens donnant accès à des commerces ou des terrains privés (n'appartenant pas à la Ville) ne sont pas déneigés.
- Considérant que les personnes à mobilité réduite doivent parcourir plus du double de la distance en hiver, en traversant, de surcroît, le stationnement du centre commercial.
- Considérant que le Promenade Napoléon-Grondin est damée dans sa portion située entre le Boul. Wilfrid-Hamel et la rivière St-Charles.

SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR M. JEAN-NOËL OUISSE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DE QUARTIER :

- RECOMMANDE à la Ville de Québec de damer la Promenade Napoléon-Grondin et la ruelle Laperrière durant la période hivernale sur toute leur longueur;
- RECOMMANDE à la Ville de Québec d'informer les résidents du quartier sur les échéanciers du damage des sentiers du secteur Vanier afin de permettre une certaine prévisibilité.

ADOPTÉ

5.6 Nom des parcs

À la suite du travail effectué par M. Pierre-Marc Doucet, aucune réponse n'a été reçue de M. Réjean Lemoyne. Il a eu une conversation avec Mme Sandra Bisson et un courriel de M. Frédérick Smith. Il n'y a pas de projet de nom pour le parc Christ-Roi et le lot sur Giguère.

Jusqu'au 24 mars 2025, il est possible de fournir des noms. Il existe une liste, mais celle-ci est confidentielle. Serait-il alors possible de proposer un ou deux noms pour la deuxième réunion du Comité de toponymie? Des vérifications sont nécessaires à ce sujet. Le Conseil de quartier pourrait aviser que des noms seraient soumis à la prochaine assemblée du Conseil à la commémoration et la mise en valeur du patrimoine.

M. Pierre-Marc Doucet fera un suivi pour la prochaine assemblée ordinaire du mois de mai.

Mme Alexandra Mauger précise que le Comité de toponymie peut recevoir les recommandations du Conseil de quartier et ce dernier fera les enquêtes nécessaires. Par la suite, des suggestions seront transmises aux élus. Ce processus est pris très au sérieux et très protocolaire.

6. COMITÉ ET ÉTAT D'AVANCEMENT

6.1 Table de concertation Vélo et Mois du vélo

6.1.1 Le Mois du Vélo

M. Jean-Noël Ouisse précise que le projet « Les petites roues » est en marche. La confirmation de la subvention pour ce projet reste à venir. La Ruche Vanier y participera.

Le parcours débutera à la Ruche Vanier ou au parc. Il y a trois trajets possibles et celui qui a été proposé par le Conseil de quartier n'a pas été retenu. Les rues Plante et Beaucage ne constituent pas le trajet idéal.

Le scénario est le suivant :

1. En partant du parc, on emprunte la promenade Napoléon-Grondin et la rue Bernatchez.
2. Le départ se ferait à 7 heures aux environs de la Ruche, avec une collation et de l'animation tout le long du trajet avec des clowns à vélo.
3. Autre trajet.

En ce qui concerne la réservation de vélos, 21 réponses ont été reçues. Ceux qui ne peuvent pas avoir un vélo, Accès transports viables (ATV) disposera de dix vélos et Cyclo Nord-Sud pourrait également en prêter. Plusieurs grandeurs pourront être disponibles. La gestion se fera selon le principe « premier arrivé, premier servi ».

La logistique sera expliquée à la prochaine rencontre. Tous les aspects seront éclaircis d'ici le 27 avril prochain.

Une relance serait nécessaire. L'école fera plusieurs relances sur le sondage pour obtenir de meilleures données.

Des bénévoles sont également demandés et peuvent s'inscrire pour le 27 mai. Une formation sera disponible pour ces bénévoles. Les dates sont les suivantes :

- 29 avril 2025, 13 h 00 à 15 h 00 et 18 h 00 à 20 h 00.
- 30 avril 2025, 13 h 00 à 15 h 00 et 18 h 00 à 20 h 00.

La publicité n'est pas encore terminée, car elle est encore en mode graphique.

La Ruche gèrera le départ et ATV se chargera du trajet ainsi que l'arrivée des cyclistes, ce qui comprend également toutes les mesures de sécurité.

Pour l'école Sans-Frontière, cette activité pourrait se tenir l'an prochain et le trajet emprunté serait plus complexe.

Il est important d'avoir des documents du Conseil de quartier, tel la « carte mémoire » pour les parents qui pourraient être intéressés. Mme Fortin s'assurera d'en fournir à M. Doucet. En cas de pluie, l'activité est reportée au 28 mai 2025.

6.1.2 Table de concertation Vélo

Aucun développement n'est survenu depuis la dernière assemblée ordinaire du 17 février 2025.

6.2 Conseils d'établissements scolaires

École Sans-Frontière : Mme Nicole Laveau mentionne qu'elle ne pourra assister à la réunion du 18 mars 2025.

École Notre-Dame-du-Canada : Mme Laveau assistera à la réunion du 19 mars 2025. Des communications seront faites avec les parents pour le projet « Les petites roues ».

École secondaire Vanier : M. Mahamadou Sissoko mentionne qu'il n'y a pas eu de rencontre. Aucune information disponible pour le moment.

6.3 Projet dans le cadre de la SSR : « Les petites roues »

Ce sujet a été traité au point 6.1.

6.4 Comité pour le P.U.M.

Le Conseil de quartier a tenu un Comité plénier le 13 mars 2025. Des idées ont été partagées. Il y a eu une seconde phase de « brain stroming – cogitation ». Un autre Comité plénier sera tenu prochainement. Le Forum sur le P.U.M. se tiendra le 27 mars 2025. Mme Laveau et M. Roger Thibeault ont déjà soumis leur inscription pour y participer.

6.5 Table de concertation sur le transport en commun.

2025-CA-012 APPUI À LA CRÉATION D'UNE TABLE DE CONCERTATION SUR LE TRANSPORT EN COMMUN (TCTC) À QUÉBEC

- Considérant l'importance grandissante que prendra le transport en commun dans la Ville dans les années à venir;
- Considérant différents problèmes relevés au niveau du « service » en bus globalement;
- Considérant la venue prochaine du tramway;
- Considérant le constat de la réduction de service et non annoncé;

Il est proposé par Pierre-Marc Doucet, et dûment appuyé par Nicole Laveau,

que le Conseil de quartier de Vanier recommande l'appui à la création d'une Table de concertation sur le transport en commun dans la Ville de Québec.

Adopté à l'unanimité.

7. FONCTIONNEMENT

7.1 Adoption du procès-verbal du 17 février 2025

Voici les points de suivi au procès-verbal

Aucune réponse n'a été obtenue de la part de M. Mathieu Forget.

M. Pierre-Marc Doucet contactera Mme Myriam Nickner-Hudon, présidente du Conseil de quartier de Saint-Sauveur, concernant les démarches des organismes communautaires.

M. Roger Thibault mentionne que le Conseil de quartier recommande à la Ville de Québec un corridor de circulation à cet endroit dans le coin du terrain d'Hydro-Québec. Il fera un suivi à l'assemblée ordinaire de mai 2025.

Le 28 février 2025, M. Pierre-Marc Doucet a assisté à une rencontre avec la Ruche Vanier et une collaboration sera établie concernant certains projets. Une prochaine rencontre se tiendra le 4 avril 2025 et désire savoir quel administrateur pourra y assister. Le Conseil de quartier Vanier collaborera sur certains aspects et des projets d'intérêt pour commencer à faire la même démarche pour d'autres groupes du quartier.

Aucun développement n'est disponible concernant la future piste cyclable sur le boulevard Wilfrid-Hamel. Mme Alicia Despins mentionne qu'elle assistera à une rencontre le 20 mars 2025 et vérifiera s'il y a eu de nouveaux développements.

M. Roger Thibault assistera à la rencontre de la Table de quartier Vanier le 24 mars 2025.

25-CA-013

SUR LE PROPOSITION DE M. PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR MME HÉLÈNE LANGLOIS, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier procède à l'adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 17 février 2025, tel que présenté.

ADOPTÉ

7.2 Paiement des services de secrétariat

25-CA-014

SUR UNE PROPOSITION DE MME GEMMA DROUIN ET SECONDÉE PAR M. JEAN-NOËL OUISSÉ, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder au paiement de 115.00 \$ auprès de Mme Renée Poulin pour la rédaction du procès-verbal de la 3e assemblée ordinaire du Conseil de quartier de Vanier tenue le 17 mars 2025.

ADOPTÉ

7.3 Solde bancaire au 17 mars 2025

Le solde bancaire est de 4,510.32 \$ en date du 17 mars 2025.

7.4 Réponse de la Ville concernant les surplus en caisse

En ce qui concerne le surplus monétaire de l'année 2024, ces montants seront déduits du budget de demande dans le cadre du projet d'initiative. Il faudra également déduire un certain montant pour le prochain budget de fonctionnement 2026.

M. Mahamadou Sissoko fera les vérifications nécessaires.

7.5 Suivi à nos résolutions du mois dernier

Aucun suivi n'a été effectué depuis la dernière assemblée ordinaire. Cependant, la Ville a transmis la mise à jour suivante :

Résolutions 24-CA-012 et 24-CA-014 – Ajout de passages piétons et de trottoirs dans Vanier – Rues Blouin-Beaucage-Chabot – Nouveaux développements.

La Ville effectue une connexion avec la future stratégie routière 2025-29 qui sera bientôt adoptée.

7.6 Rappel des administrateurs(trices) en élection à l'AGA

Mme Laveau mentionne qu'elle fera une vérification concernant les administrateurs(trices) qui seront en élection à l'Assemblée générale annuelle. Les administrateurs concernés sont les suivants :

/10

- Nicole Laveau
- Gemma Drouin
- Roger Thibault

7.7 Dépôt du rapport annuel 2024

Mme Laveau a transmis le rapport annuel 2024 revu et corrigé. Elle invite les administrateurs à fournir leurs commentaires au besoin.

8. DIVERS

8.1 Assemblée générale annuelle - Présentation

Ce sera une présentation par le CIUSSS-CN sur des données statistiques propres à Vanier, extraites des données de 2021.

8.2 Nettoyage du site du Super C.

Mme Laveau mentionne que des débris apparaissent au SUPER C. Elle communiquera avec M. Mathieu Forget pour les récupérer.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Nicole Laveau, présidente, lève l'assemblée à 21 h 13.

Nicole Laveau, Présidente

Gemma Drouin, Secrétaire

Résolution	Objet	Page
25-CA-011	Damage de la promenade Napoléon-Grondin et ruelle Laperrière.	5
25-CA-012	APPUI À LA CRÉATION D'UNE TABLE DE CONCERTATION SUR LE TRANSPORT EN COMMUN (TCTC) À QUÉBEC	9
25-CA-013	Adoption du procès-verbal de la 2 ^e assemblée ordinaire du 17 février 2025.	10
25-CA-014	Paiement d'un montant de 115.00 \$ pour la rédaction du procès-verbal de la 3 ^e assemblée ordinaire auprès de Mme Renée Poulin.	10